



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

terrorisme

Question écrite n° 73953

Texte de la question

M. Alain Fabre-Pujol appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la pertinence de poursuivre la mobilisation des forces de l'ordre dans le cadre du plan vigipirate. Alors que le risque terroriste est mieux appréhendé et qu'il nécessite peut être moins une présence des forces de l'ordre dans les grands lieux publics qu'une mobilisation du renseignement et des forces « classiques » alors que la police de proximité semble une solution satisfaisante à la petite délinquance de voie publique, ne pourrait-on pas assouplir le plan vigipirate et réaffecter les personnels dans leurs missions habituelles ? Il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement dans ce domaine.

Texte de la réponse

Le premier ministre a prorogé le plan vigipirate renforcé pour une période de trois mois, à compter du 1er mars 2002. L'analyse de la situation internationale, observée en Afghanistan et au Moyen-Orient par les services spécialisés, conduit en effet à considérer que la menace terroriste n'a pas disparu.

Données clés

Auteur : [M. Alain Fabre-Pujol](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73953

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mars 2002, page 1368

Réponse publiée le : 22 avril 2002, page 2134